

Séance Plénière Agenda 21

En 2004 nous étions quelques uns à siéger pour la première fois dans notre assemblée.

C'était mon cas et dans cette enceinte je me croyais rassurée, encadrée de deux collègues que j'avais rencontrés dans une autre institution finistérienne.

Et il y avait surtout, sur nos pupitres, le guide des aides départementales, la bible départementale – édition 2004 qui devait sans aucun doute guider nos premiers pas d'élus.

Sauf que, M. le Président, dans votre propos liminaire vous avez immédiatement déclaré qu'il fallait changer notre manière d'intervenir, évoluer dans notre façon d'appréhender les enjeux du département. Il ne fallait plus se laisser guider mais construire des réponses adaptées à nos territoires et aux attentes de nos concitoyens. En bref, il fallait se mettre au travail pour repenser plus globalement nos politiques. Il est vrai et j'y reviendrai qu'il y avait quelques décisions emblématiques comme le tarif à 2 €... et plus encore l'engagement dès septembre 2003 de réfléchir à un Agenda 21.

Alors nous nous sommes mis au travail. Nous avons dit ce que nous voulions. Nous avons défini nos orientations politiques, nos priorités, nos objectifs.

Pour l'élu(e) que je suis l'élaboration de l'Agenda 21 a été une occasion extraordinaire de faire connaissance avec le Conseil général.

Aujourd'hui les résultats sont importants. Ce point d'étape nous le montre.

Beaucoup de choses ont évolué .

Des choses très pointues, très techniques, je pense par exemple au Guide sur les études technico-économiques. Des choses plus générales comme le Plan départemental déchets, ou le Plan Climat-Energie.

Mais, en tant que Présidente de Commission, il me semble que l'Agenda 21 a aussi bousculé notre culture politique.

L'Agenda 21 nous a obligé à accepter les différences.

Nous ne parlons plus uniquement du Finistère, mais des territoires finistériens.

Nous n'avons pas fait un diagnostic des équipements et service du Finistère, mais 7 diagnostics des territoires finistériens.

Les Projets Sociaux de Territoire en sont une autre illustration.

Admettre que les besoins des usagers, des Finistériens ne sont pas les mêmes selon l'endroit où l'on vit est un apport majeur de l'Agenda 21 heureusement décliné dans nos premiers contrats de territoire.

Dans toutes nos politiques, désormais, nous avons cette approche différenciée :

- les aides économiques,
- les déchets,
- l'eau,
- le coefficient de solidarité,
- les contrats de territoire,
- la définition de schémas des déplacements par Pays et le soutien par exemple dans les Contrats de territoire, des dessertes plus fines avec les Communautés de communes.

Admettre les différences et dépasser la logique d'uniformité notre agenda 21 y contribue beaucoup.

Permettez-moi, mes chers collègues, de revenir sur un dossier qui intéresse l'ensemble des finistériens que nous avons évoqué déjà ce matin l'offre de transport collectif en Finistère. Tous les ans, en collaboration avec les 11 sociétés finistériennes qui exploitent les lignes départementales, nous ajustons, nous augmentons l'offre de transport. Nous atteindrons 20 A/R par jour sur certaines lignes à l'automne, nous augmentons la fréquentation en moyenne de 15 % par an.

La presse quotidienne régionale s'en est déjà fait l'écho. Je cite « le conseil général va continuer à promouvoir le transport collectif dans le but de diminuer la circulation sur les routes, comme dans un souci de développement durable » je remercie notre collègue Jérôme RONVEL pour ses bonnes paroles dites avant même que la décision ne soit prise. Et l'entrepreneur d'ajouter cette année « nous allons dépasser le million de passagers sur les 4 lignes que nous exploitons sur le département. Cela a des conséquences sociales positives que l'on évoque peu. Un tiers de notre personnel était à temps complet contre deux tiers à temps partiel aujourd'hui, c'est l'inverse. »

Nous augmentons nos dépenses de fonctionnement, c'est clair. Notre collègue pourra en tenir compte lors du vote du prochain budget.

Nous offrons aux finistériens un transport cohérent, nous augmentons la capacité d'emploi de nos entreprises et nous limitons l'impact de la voiture sur l'environnement. C'est un exemple parmi tant d'autres, partagé par toute notre Assemblée et c'est tant mieux.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire.

Je crois, par exemple, que nous ne sommes pas allés assez loin dans notre relation avec les territoires.

Nous devons prendre plus appui sur leur capacité d'initiative et d'innovation.

Nous devons mieux entendre les besoins des usagers, mieux les faire participer à nos politiques.

Nous devons être meilleur sur bien des sujets.

Je pense notamment au logement :

Parler de politique foncière, d'accès au logement des jeunes, des saisonniers, des déplacements, parler de mixité sociale et générationnelle, parler des services publics...

Cet enjeu majeur méritera toute notre attention.

Le travail n'est donc pas terminé... et heureusement !

Merci de votre attention.